

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25031**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Assurance banque finance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nîmes, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Nîmes, Recteur de l'Académie de Montpellier, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

41011 bourse initiation, 32611 trésorerie

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Chargé de clientèle en assurance

Commercialisation de solutions personnalisées en matière d'assurance, de banque et de finance auprès de particuliers ou de professionnels, gestion et suivi Analyse des situations financières de la clientèle, mesure du risque et définition de solutions de financement et d'assurances adaptées à la situation patrimoniale et fiscale des personnes et des sociétés.

La formation doit permettre à ceux qui en bénéficient d'acquérir les compétences nécessaires à une bonne gestion du patrimoine. L'étudiant titulaire du diplôme doit être capable au terme de la formation d'offrir à des professionnels comme à des particuliers un ensemble de produits spécifiques à l'assurance ainsi que des produits bancaires commercialisés par les entreprises d'assurance. Le diplôme vise à valider :

- des connaissances de l'environnement et de son évolution (le secteur d'activité et son potentiel / connaissance et exploitation de l'environnement juridique, économique, social et fiscal),
- des compétences commerciales et relationnelles (maîtrise des techniques de vente, savoir dégager et analyser les besoins des clients et prospects, savoir conseiller une solution personnalisée et la négocier, convaincre, savoir constituer gérer et enrichir un portefeuille de clients, savoir élaborer et mettre en œuvre des actions commerciales, savoir suivre les évolutions des offres de la concurrence, utilisation de la bonne image des banques et des cabinets d'assurances),
- des compétences techniques (maîtriser les produits commercialisés par l'entreprise, savoir appréhender les conséquences juridiques, sociales et fiscales des solutions commercialisées).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de l'assurance et de la banque en qualité de salariés, commerçant ou profession libérale

- Guichetier/guichetière d'assurance
- Démarcheur/démarcheuse technico-commercial
- Inspecteur/inspectrice commercial(e) en assurance
- Responsable de secteur (assurances)
- Responsable de bureau de proximité
- Chargé/chargée d'agence
- Agent commercial / Agente commerciale en assurances
- Attaché / Attachée de clientèle en assurances
- Chargé / Chargée de clientèle centre d'appels en assurances
- Chargé / Chargée de clientèle en assurances
- Collaborateur commercial / Collaboratrice commerciale en assurances
- Conseiller / Conseillère clientèle en assurances
- Conseiller / Conseillère en assurance produits d'épargne
- Conseiller / Conseillère en assurance vie
- Conseiller / Conseillère gestion sinistres
- Conseiller / Conseillère Incendie, Accidents, Risques Divers -IARD
- Conseiller / Conseillère mutualiste
- Conseiller / Conseillère mutualiste Incendie, Accidents, Risques Divers -IARD
- Conseiller / Conseillère prévoyance santé
- Producteur / Productrice en assurances
- Technico-commercial / Technico-commerciale en assurances
- Téléconseiller / Téléconseillère en assurances

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

C1103 : Courtage en assurances

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

**Réglementation d'activités :**

En France, les entreprises d'assurances sont régies par le Code des assurances. Ce Code est la réunion et la classification méthodique dans un même "document" de tous les textes législatifs et de tous les règlements concernant l'assurance qui sont nés et restés en vigueur au cours de l'histoire. De plus, pour pouvoir exercer, les entreprises d'assurances doivent obtenir un agrément administratif. Elles sont par ailleurs soumises à des autorités de contrôle.

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

UE 1 : FORMATION GENERALE

-Communication et expression

-Informatique

-Anglais des affaires

UE2 : CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SON EVOLUTION

-Environnement économique

-Environnement professionnel

-Droit des assurances

-Droit patrimonial

-Droit de la consommation

-Droit bancaire

-Optimisation fiscale et gestion du patrimoine

-Fiscalité des revenus des entreprises et des particuliers

-Secteur bancaire

-RC

-Présentation de l'agent général

- Module RH : rédaction du CV, de la lettre de motivation et préparation aux entretiens

UE3-1 : GESTION QUOTIDIENNE

-Assurance Agricole

-Assurance et dommages

-Assurances de personnes

-Produits bancaires

UE3-2 : CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE

-Epargne bancaire et crédits immobiliers

-Produits d'assurance vie et de capitalisation

UE3-3 : PREPARATION DE LA RETRAITE : PRODUITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

-Préparation de la retraite : produits individuels et collectifs

UE4-1 : GESTION DU TEMPS COMMERCIAL

UE4-2 : ANALYSE, GESTION ET DEVELOPPEMENT DU PORTEFEUILLE

UE4-3 : MISE EN ŒUVRE D'OPERATIONS COMMERCIALES

-Mise en œuvre d'opérations commerciales

-Mathématiques financières

UE4-4 : NEGOCIATION ET TECHNIQUES DE VENTE

-Négociation et techniques de vente

-Ethique et déontologie de la profession

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements -Article 17 de la loi d84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation	X		IDEM
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle JORF n°272 du 24 novembre 1999 page 17401 texte n° 8 NOR: MENS9902515A

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

###### Habilitation 20080454

Arrêté du 19 mai 2008 relatif aux habilitations de l'université de Nîmes.

##### Accréditation 20150966

Arrêté du 23 juin 2015 accréditant l'université de Nîmes en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Se reporter au site internet de l'université

##### Autres sources d'information :

site internet de l'université de Nîmes

[Site internet de l'université de Nîmes](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Nîmes : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard ( 30) [Nîmes]

Université de Nîmes rue du Docteur Georges Salan 30000 Nîmes

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Idem

##### Historique de la certification :

La licence professionnelle « chargé de clientèle en assurance » a été proposée conjointement par le Lycée Albert Camus (Nîmes) et l'Université de Nîmes en réponse à une demande des professionnels du secteur, notamment dans le Gard, où l'assurance représente le second poste du secteur tertiaire en termes d'établissements et d'emplois. Depuis 2008, la formation accueille des étudiants d'origine géographique diverse, et essentiellement de formations telles que le BTS (MUC, Assurance, Banque TC,...), DUT.